

sée au milieu des marais a été rache-

que et la preuve de la capacité de

cernée par Adapto). Pas question de

Capucine GILBERT.

Be  
de  
Pol

# « Il va falloir se préparer à quitter le bord de mer »

## Entretien

Alain Hénaff, géomorphologue à l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Il a travaillé notamment sur les programmes de recherche Osirisc et Osirisc + destinés à mieux connaître les risques côtiers.

**Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'à l'horizon 2100, la mer aura gagné environ un mètre si nous ne réduisons pas les émissions de gaz à effet de serre. Vous confirmez ?**

Ce sont ces données que nous utilisons pour travailler. Il s'agit d'une élévation de 2 à 3 mm par an à l'échelle mondiale, en fonction des endroits. Nous essayons de voir quels seront les impacts sur les littoraux bien que ce soit difficile de l'imaginer. Un littoral n'est pas fait d'un substrat rigide. C'est difficile de dire comment un cordon de galets, une plage ou une falaise vont se comporter dans l'avenir.

**Le Bureau de recherches et de géologie minière (BRGM) a dressé une carte des zones exposées à l'élévation du niveau de la mer à marée haute. Certains endroits sont très vulnérables. Combien de Bretons sont menacés ?**

En France, 850 000 personnes vivent en zones basses. En Finistère, plus de 9 500 personnes sont concernées par les risques de submersion. Sur l'île-Tudy (Finistère), à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à Gâvres (Morbihan), ce sont des menaces bien marquées et la prise de conscience est déjà là.

La difficulté est de faire prendre conscience aux habitants et aux gestionnaires que le littoral est mobile. Le trait de côte bouge depuis 18 000 ans. On a massivement urbanisé le littoral depuis 100 à 150 ans et on a oublié que ce trait de côte n'a



jamais cessé d'évoluer, les travaux scientifiques l'ont toujours montré. On a les capacités de fixer ce trait de côte par des ouvrages mais les travaux n'ont jamais été la panacée car leurs conséquences sont parfois pires.

**La loi impose à 41 communes d'adapter leur politique d'aménagement à l'érosion du littoral. Elles devront notamment intégrer les zones exposées au recul du trait de côte dans leurs documents d'urbanisme. Comment sensibiliser les habitants de ces zones ?**

Sensibiliser les gens, c'est d'une complexité absolue. Lors d'une conférence à Lancieux (Côtes-d'Armor), hier, on a parlé de risques littoraux mais sur ce sujet, on a tendance à parler des phénomènes naturels et à oublier les enjeux pour l'Homme. En baie d'Audierne (Finistère), par exemple, ça peut reculer de 100 m par tempête, l'impact est négligeable pour les populations. À Saint-Malo, le phénomène enfonce les digues et il y a un vrai impact pour les habitants. Parler des enjeux à l'horizon 2050, c'est parler de ce qu'il adviendra des constructions de l'homme.

La difficulté, c'est de dire aux gens qui habitent en bord de mer : « Les gars, il va falloir migrer vers l'intérieur des terres ». On peut toujours faire des grosses digues mais mine de rien, c'est beaucoup de travaux engagés par les collectivités. On va de toute façon vers des désagréments. Il va falloir se préparer à quitter le bord de mer. On doit réfléchir sur le long terme. Première étape : limiter les constructions sur le littoral. Deuxième étape : réfléchir à comment on va supprimer les existantes.

Laetitia JACQ-GALDEANO

R  
Se  
et l  
« L  
cor  
vin  
les  
dai  
tor  
sar  
la r  
da  
C  
plu  
tan  
47;  
Cô  
re.  
d'ir  
3  
gis  
ten

C  
L'é  
De  
Ap  
el t  
pe  
re  
10  
sa  
F  
gis  
côt  
inté  
De  
les  
cip  
rito  
T  
dép  
tête  
le r  
site  
ma  
re